



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

**PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION :  
Plus de 170 projets financés sur tout le territoire,  
une année inédite grâce au soutien du plan France Relance**

*Paris, le 6 août 2021*

**Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation déploie une nouvelle vague de financement pour 107 projets collectifs œuvrant pour l'accès du plus grand nombre à une alimentation locale et durable. Initié dans le cadre du Programme national pour l'alimentation (PNA) et accéléré par le plan France Relance, ce soutien permet de relocaliser l'agriculture et l'alimentation au plus près de chacun et de faire émerger de des initiatives locales et fédératrices.**

À l'heure où la reconquête de notre souveraineté alimentaire est une nécessité et l'appel à davantage de produits frais et locaux grandissant, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation annonce le déploiement de 8,4 millions d'euros en faveur de projets collectifs agissant pour l'alimentation locale, durable et de qualité.

Cette dynamique, engagée dès 2014 avec le Programme national pour l'alimentation (PNA), a été largement décuplée par le plan France Relance avec deux objectifs principaux : soutenir l'émergence de nouveaux projets alimentaires dans les territoires et encourager le développement de projets existants ou de projets pilotes innovants.

L'appel à projets annuel du PNA pour l'émergence de ces initiatives a pu être doté au total de 14 millions d'euros grâce au soutien du plan France Relance, soit une multiplication par 7 de son budget initial. Il est cofinancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de Solidarité et de la Santé et l'ADEME.

- **86 nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT) sélectionnés**

Ce soutien inédit du plan de relance a permis de financer la création et la consolidation de 151 PAT sur l'ensemble du territoire. L'objectif fixé d'au moins un projet alimentaire territorial par département d'ici 2023 est aujourd'hui quasiment atteint avec près 300 PAT labélisés au total sur 98 des 101 départements français.

A ce jour, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation présente 86 nouveaux lauréats de cet appel à projets qui viennent s'ajouter aux 65 déjà présentés en mars dernier. Parmi eux :

- **La ville de Morne-à-l'Eau (Guadeloupe)**, qui souhaite étendre les dynamiques de consommation et de production responsables déjà développées dans sa restauration scolaire au reste de la population grâce au soutien de nombreux partenaires (élus, techniciens, associations...) dont plus de 425 exploitations agricoles locales ;
- **La Communauté de communes Plaines et Monts de France (Seine-et-Marne)** qui lance des ateliers participatifs avec 25 000 habitants-consommateurs de son intercommunalité pour répondre aux besoins d'amélioration des pratiques agricoles et d'accès à une alimentation locale pour tous ;
- **La Communauté de Communes Pévèle-Carembault (Nord)** et son projet de soutien aux initiatives sur l'éducation à l'alimentation, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de recherche appliquée sur les pratiques innovantes en agroécologie ;
- **Le PAT Val de Garonne « Ensemble cultivons demain » (Garonne)** qui fédère l'ensemble des acteurs locaux autour des questions de l'installation de nouveaux agriculteurs, la conversion à l'agriculture biologique et les circuits courts.

*La liste de l'ensemble des lauréats est disponible en annexe.*

- **21 projets innovants accompagnés dans leur déploiement**

En complément, le second volet de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation s'adressant aux projets innovants ou exemplaires, vient de désigner 21 lauréats pour l'édition 2020-2021. Avec des portées nationale ou régionale, ces derniers se distinguent par la qualité de leur démarche dont le PNA subventionne l'essaimage. Parmi les lauréats :

- **L'initiative « Du 47 dans nos assiettes » du département du Lot et Garonne**, qui, après le succès de sa démarche de circuits courts dans les cantines de 24 collèges publics, ambitionne d'élargir ce programme aux résidents des vingt EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) publics du département ;
- **Le projet de FEDELIS** qui, par la création d'outils d'information et de formation, permet de favoriser la promotion et l'approvisionnement des produits Label Rouge et IGP dans les circuits de la restauration collective publique ;
- **La démarche de valorisation des surplus alimentaires portée par la Banque alimentation de Guadeloupe**, permettant de limiter le gaspillage alimentaire, d'offrir des repas et de former aux métiers culinaires ;
- **L'atelier Bombylius pour l'éducation à l'alimentation de l'Association du Champ à l'Assiette**, qui s'implante dans le Val de Marne en lien avec le collège Pierre Brossolette de Villeneuve-Saint-Georges et développera, avec les élèves de classes de SEGPA, un projet transversal et éducatif entre les champs, la cuisine et la classe.

*La liste de l'ensemble des lauréats sur le site du Ministère.*

## Contacts presse

**Service de presse de Julien Denormandie**  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@gouv.fr)

**Service de presse du ministère**  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv

### **Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?**

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont des projets collectifs ayant pour objectifs de relocaliser l'agriculture et l'alimentation et de développer une alimentation durable et de qualité accessible à tous dans les territoires en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité, notamment bios, dans les cantines... Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils jouent un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

### **A propos du Programme national pour l'alimentation (PNA)**

Le Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition (PNAN), porté par le ministère des solidarités et de la santé et par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation fixe le cap de la politique de l'alimentation et de la nutrition pour les cinq années à venir (2019-2023), en réunissant les actions du Programme National pour l'Alimentation (PNA3) et du Programme National Nutrition Santé (PNNS4).

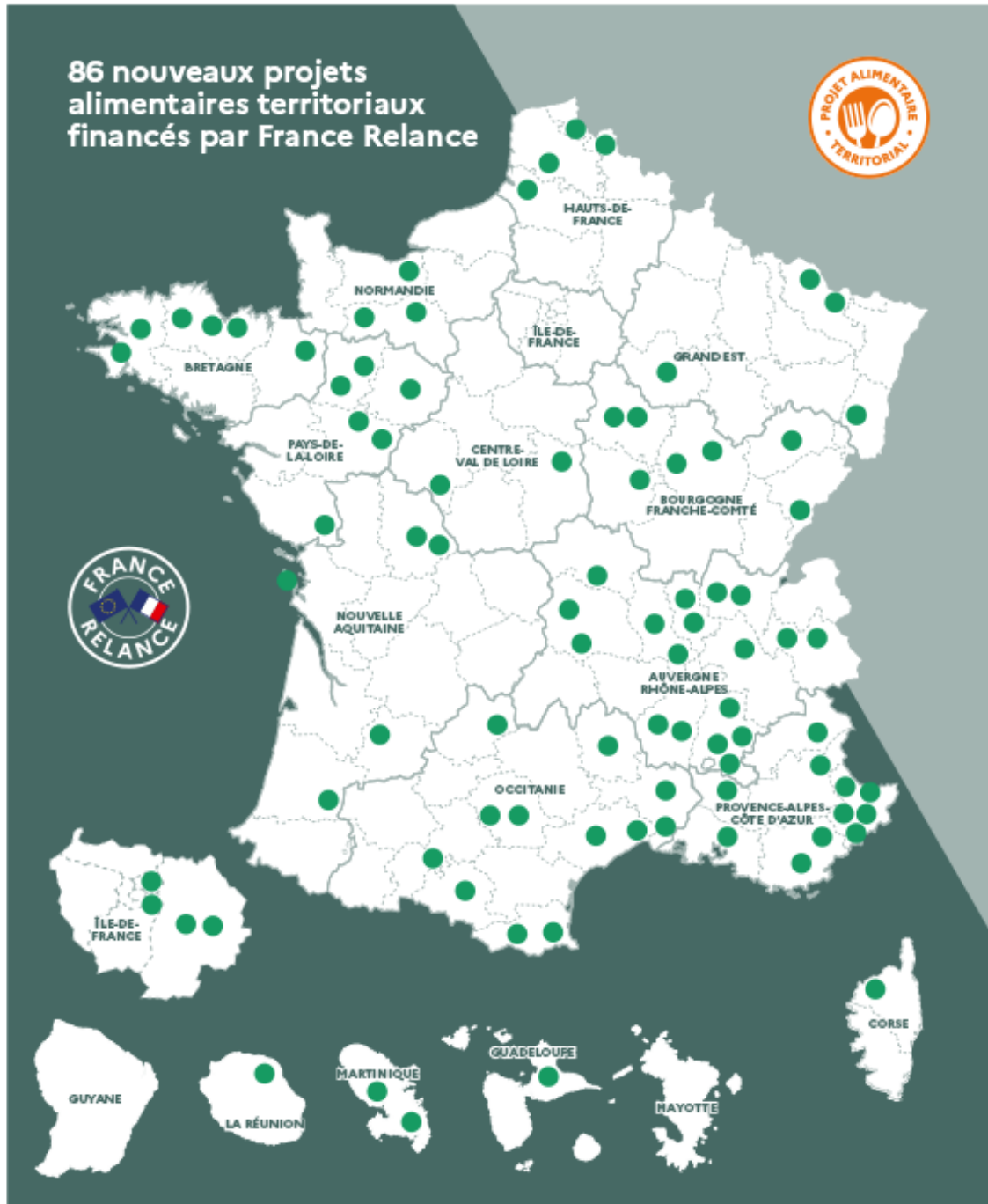
L'appel à projets national est un outil essentiel du PNA. Il s'inscrit dans un renforcement des partenariats en favorisant des projets co-financés, prenant en compte les axes « justice sociale », « éducation alimentaire », « lutte contre le gaspillage alimentaire ». Le PNA cible également deux leviers transversaux pour accélérer la transition pour une alimentation saine, sûre et durable : la restauration collective et les projets alimentaires territoriaux (PAT). Le soutien à des projets pouvant accompagner cette dynamique doit donc être plus particulièrement ciblé.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## 86 nouveaux projets alimentaires territoriaux financés par France Relance



**NNEXE - Les 86 nouveaux lauréats de la session 2 de l'appel à projets pour l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT)**



***Auvergne-Rhône-Alpes***

- PAT Diois (Die, 26)
- PAT des Communautés de communes du Bassin d'Aubenas et du Val de Ligne (Ucel, 07)
- PAT de Territoire Lyonnais – PATLy (Lyon, 69)
- PAT de Montélimar-Agglomération (Montélimar, 26)
- PAT des Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (Jujurieux, 01)
- PAT D'Arlyère (Albertville, 73)
- PAT Dombes Val de Saône (Châtillon-sur-Chalarnonne, 01)
- Défi Alimentation Locale, porté par la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (Dieulefit, 26)
- PAT de Loire Forez agglomération (Montbrison, 42)
- Vers une alimentation couleur Royans Vercors (Saint-Jean-en-Royans, 26)
- PAT La Main à la Pat' (Saint-Pourçain-sur-Sioule, 03)
- PAT pour le territoire des Monts du Pilat (Bourg-Argental, 42)
- Ensemble pour un PAT résilient en Vals du Dauphiné (La Tour-du-Pin, 38)
- PAT de l'Agglo Pays d'Issoire (Issoire, 63)
- PAT des Combrailles (Saint-Gervais-d'Auvergne, 63)
- Savourez Grand Lac ! Pour un projet alimentaire territorial (Aix-les-Bains, 73)
- Rhône + ALIM : cultivons nôtre alimentation (Lyon, 69)
- PAT de l'ECPI Arche Agglo (Mauves, 07)

***Bourgogne-Franche-Comté***

- PAT pour les habitants de Dijon Métropole (Dijon, 21)
- Projet Alimentaire Territorial du Parc naturel régional du Haut-Jura (Lajoux, 39)
- PAT du Département de l'Yonne (Auxerre, 89)
- PAT de la Communauté de l'Auxerrois (Auxerre, 89)
- PAT du Pays Auxois Morvan (Vitteaux, 21)
- PAT Nivernais Morvan (Corbigny, 58)
- Un PAT par et pour le département de la Haute-Saône (Vesoul, 70)

***Bretagne***

- PAT de Saint-Brieuc Armor Agglomération (Saint-Brieuc, 22)
- Douarnenez Communauté, les pieds dans le P(L)AT ! (Douarnenez, 29)
- Le PAT de Lamballe Terre & Mer (Lamballe-Armor, 22)
- PAT Territorial communautaire, porté par Liffré-Cormier Communauté (Liffré, 35)
- Nourrir l'avenir, porté par Guingamp-Paimpol Agglomération (Guingamp, 22)
- Projet Alimentaire Territorial Armorique (Le Faou, 29)

***Centre-Val de Loire***

- PAT de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (Loches, 37)
- PAT à l'échelle du Pays Sancerre Sologne (Vailly-sur-Sauldre, 18)

***Corse***

- Justice alimentaire, territoire de l'Île-Rousse Balagne (L'Île-Rousse, 2B)

***Grand-Est***

- PAT du Pays Thur Doller (Vieux-Thann, 68)
- PAT de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France (CAFPF) (Forbach, 57)
- PAT du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau (Altkirch, 68)

- PAT de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois-Frontières (Bouzonville, 57)
- PAT de l'Aube (Troyes, 10)

#### **Guadeloupe**

- Demain nous mangerons mieux à Morne-à-l'Eau (Morne-à-l'Eau, 971)

#### **Hauts-de-France**

- PAT Pévèle Carembault (Pont-à-Marcq, 59)
- PAT du PNR Baie de Somme Picardie maritime (Abbeville, 80)
- PAT de la Communauté de communes de Flandre Intérieure (Hazebrouck, 59)
- Emergence du Projet Alimentaire Territorial Ternois 7 Vallées (Saint-Pol-sur-Ternoise, 62)

#### **Ile-de-France**

- PAT de la Communauté de communes Plaines et Monts de France (Dammartin-en-Goële, 77)
- PAT porté par EpaMarne-EpaFrance pour les Communautés d'agglomérations Paris-Vallée de la Marne, Marne et Gondoire, et Val d'Europe Agglomération (Noisiel, 77)
- Vers un PAT pour Plaine Commune (Saint-Denis, 93)
- PAT de Fontenay-sous-Bois (Fontenay-sous-Bois, 94)

#### **La Réunion**

- PAT de Bras-Panon (Bras-Panon, 974)

#### **Martinique**

- PAT de la Martinique (PATM) (Fort-de-France, 972)
- PAT de l'Espace Sud Martinique (Sainte-Luce, 972)

#### **Normandie**

- PAT de Flers Agglo (Flers, 61)
- PAT sur les Vallées d'Auge et du Merlerault, terres de richesses (Vimoutiers, 61)
- PAAT de la Communauté de communes Cœur Côté Fleurie (Deauville, 14)

#### **Nouvelle-Aquitaine**

- PAT Val de Garonne "Ensemble cultivons demain" (Marmande, 47)
- PAT Vienne et Gartempe (Montmorillon, 86)
- PAT du PETR Adour Chalosse Tursan (Hagetmau, 40)
- PAT de l'île d'Oléron (Saint-Pierre-d'Oléron, 17)

#### **Occitanie**

- Vers une alimentation saine et de qualité pour tous dans l'Hérault (Montpellier, 34)
- PAT Conflent-Canigó (Prades, 66)
- PAT du Pays de l'Or (Mauguio, 34)
- PAT du Pays Pyrénées Méditerranée (Céret, 66)
- PAT du Grand-Figeac (Fiegac, 46)
- PAT du PETR de l'Ariège (Foix, 09)
- PAT de la Communauté de communes de Petite Camargue (Vauvert, 30)
- PAT de l'Agglomération Gaillac – Graulhet (Técou, 81)
- Bien produire et mieux manger en Tarn-Agout (Saint-Sulpice-la-Pointe, 81)
- Produire, manger et bien vivre en Volvestre (Carbonne, 31)
- PAT de la Lozère (Mende, 48)
- PAT du Pays d'Uzès (Uzès, 30)

#### **Pays de la Loire**

- Co-œuvrons pour une alimentation durable, porté par la Communauté de communes des Coëvrons (Evron, 53)
- PAT de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise (Rives-d'Autise, 85)
- PAAT de Durtal (Durtal, 49)
- PAT du territoire de Laval Agglomération (Laval, 53)
- PAT de la Communauté de communes de Baugeois-Vallée (Baugé-en-Anjou, 49)

***Provence-Alpes-Côte d'Azur***

- PAT de la ville de La Roque d'Anthéron (La Roque-d'Anthéron, 13)
- PAT de la commune de Jausiers (Jausiers, 04)
- PAT de la Commune d'Opio (Opio, 06)
- PAT de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (Valbonne, 06)
- PAT du Pays de Fayence (Tourrettes, 83)
- PAT de la Communauté de Communes Alpes d'Azur (Puget-Théniers, 06)
- PAT Coeur du Var (Le Luc, 83)
- PAT de la Communauté de communes Champsaur Valgaudemar (Saint-Bonnet-en-Champsaur, 05)
- PAT de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (Cannes, 06)
- PAT du Parc naturel régional du Mont-Ventoux (Carpentras, 84)
- PAT de la Métropole Nice Côte d'Azur (Nice, 06)